La Forêt devenue inaccessible!

Textes et photos André Tignon

La Municipalité Raismoise a décrété qu'il en coûterait désormais 150 € à toute organisation souhaitant utiliser les routes du domaine pour un parcours fléché. De manière incompréhensible, les autorités gérant la Forêt Domaniale de Saint-Amand les Eaux, dite Forêt de Raismes, ont imposé cette nouvelle règle. Heureusement, les particuliers, y compris en groupe, ne sont pas soumis à ce paiement tant qu'ils ne balisent pas leur parcours.

Malgré cette contrainte, les 230 participants de la 63e Forêt de Raismes des Audax Tournai ont suivi le fléchage jouxtant la forêt devenue inaccessible. Sous un temps correct mais incertain, évitant ainsi les aléas météorologiques de 2023, à la grande satisfaction de Pascal Delzenne, leur organisateur, accompagné de son ami Jean-Pierre.





03) Roland Campener pour scanner les inscriptions encouragé par le président Jozef Tomme; 230 cyclos.



02) Un staff " pied d'œuvre " dans la salle du Sourire à Kain-Centre. On est sceptique car météo incertaine.



04) Affluence du dimanche 24 mars alors que Renelde prévoit une modeste recette pour la caisse.



05) Bonne ambiance au poste de ravitaillement installé en bordure de la Forêt de Raismes par Pascal Delzenne

RUATiquement Vôtre N° 51



06) Pascal Delzenne organisateur de la Forêt Raismes



07) A Maubray le ravito famille JLuc Deconinck.



08) Au Sourire avec Marie Jeanne Caisse Boissons.



09) Yves Delbecq et son team au bar ; fait guère soif!



10) Parmi les premiers revenus au Sourire.



11) Ceux qui ont contourné la Forêt de Raismes.



12) Ambiance d'une bonne randonnée traditionnelle dans un local qui convient mais pas toujours libre.



13) Carine Ponchaut qui alterne les services au ravito et aux photos lors des bons événements.